

2 Politique

Suite à la décision de la Cour constitutionnelle relative aux articles 13 et 16 de la Constitution

Vincent Essone Mengue exhorte les populations à défendre leur souveraineté

PME
Oyem/Gabon

LE maire sortant de la commune d'Oyem, par ailleurs membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), Vincent Essone Mengue, a animé, le lundi 26 novembre dernier, une causerie politique, à son domicile, sis au quartier Methui, dans le premier arrondissement de la commune d'Oyem. Au cours de cette rencontre, l'édile d'Oyem a fustigé, vertement, ce qu'il a qualifié de "violation flagrante" par la Cour constitutionnelle, des articles 13 et 16 de la Constitution en accordant une dérogation au vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou, de diriger un Conseil des ministres, en l'absence du chef de l'Etat, hospitalisé à Ryad (Arabie Saoudite) depuis un mois.



Photo : PME

Vincent Essone Mengue lors de son intervention.

Toute chose qui a poussé le membre de la CNR à exhorter les populations, qui ont répondu massivement à son appel, à «prendre, a-t-il dit, toutes les dispositions possibles, pour défendre leur souveraineté face à cet énième coup d'Etat constitutionnel, perpétré par Marie-Madeleine Mborantsou et ses com-

plices juges constitutionnels». Selon lui, aucune disposition légale ne confère à la présidente de la Cour constitutionnelle de «triturer et modifier à sa guise, la mère des lois, mais plutôt de l'interpréter en cas de besoin». Pour ce cas d'espèce, le maire d'Oyem voit comme «une complicité de



Photo : PME

Une vue du public.

la Cour constitutionnelle, du gouvernement et des proches d'Ali Bongo, face à l'absence prolongée de ce dernier hors du pays pour cas de maladie». Ce soutien de Jean Ping s'est dit étonné du mutisme entretenu par le gouvernement et de la famille du chef de l'Etat, face à son état de santé qui, du

reste, devrait nécessiter, a-t-il dit, «une communication de tous les instants, pour rassurer le peuple qui l'a élu en 2016. Et cela se passe ainsi sous d'autres cieux». Et Vincent Essone Mengue d'ajouter : «Les Gabonais ont le droit de connaître l'évolution de l'état de santé de leur chef. Si son

empêchement à diriger le pays est temporaire ou définitif, il revient au peuple d'en décider, et non à la Cour constitutionnelle». Non sans inviter les siens à «la mobilisation pour attendre les mots d'ordre qui seront donnés depuis Libreville par le directoire de la Coalition pour la nouvelle République».

PDG/Kango/Week-end politique
La gratitude de l'élu aux structures de base

AN
Libreville/Gabon

À la tête d'une délégation comprenant, entre autres, les membres du Conseil national et ceux du Comité central, le candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) aux dernières élections législatives au 1er siège du département du Komo-Kango, Christian Menvie M'Obame, est allé, le week-end écoulé, remercier les structures de base de son rayon politique. Conformément aux recommandations du secrétariat exécutif du PDG.



Photo : Adjiaô Ntoudoume

Vue des électeurs au village Mbel.

De la commune de Kango à Mbel Gare et Village, en passant par le premier canton du département du

Komo-Kango, il a exprimé sa gratitude à tous ceux qui lui ont permis d'être élu à l'Assemblée nationale, à



Photo : Adjiaô Ntoudoume

Les cadres du PDG.

l'issue du premier tour, avec 60,30% des suffrages exprimés, tout en faisant en sorte que la liste PDG ob-

tienne la totalité des vingt-trois sièges du Conseil départemental. En dépit de cette belle moisson, il a

laissé entendre que "l'heure n'était pas aux réjouissances. Et que cela se ferait après confirmation officielle des résultats des législatives et locales par la Cour constitutionnelle". Dans la foulée, il a exhorté les militants et sympathisants du PDG à "rester unis, mobilisés et à continuer à animer leur parti pour des prochaines victoires". Tout en les invitant à "s'unir dans la prière pour que le distingué camarade Ali Bongo Ondimba se rétablisse et continue l'œuvre de développement qu'il a amorcée depuis son accession à la magistrature suprême, en 2009".

Législatives 2018/Département de la Doutsila

Jonas Mabika Ibiatsi : retour à la représentation nationale

G.R.M
Libreville/Gabon

Après un premier bail au terme du processus électoral de 2006, puis une absence lors de la dernière législature, ce retour au palais Léon Mba sonne comme un nouveau contrat de confiance avec les populations de sa circonscription.

A l'issue des élections législatives comptant pour la 11e législature de l'Assemblée nationale, reprises le 10 mai 2007 dans les circonscriptions concernées par les recours, Jonas Mabika Ibiatsi avait été élu dans le département de la

Doutsila, dans la province de la Nyanga. A l'époque, militant du Rassemblement national des bûcherons (RNB), il avait obtenu 56,64% des suffrages exprimés contre 43,36% pour son challenger Richard Moulomba Mombo, porte-étendard de l'Union du peuple gabonais (UPG). Il perdra son siège lors des élections du 17 décembre 2011, au profit d'Emmanuel Idoundou. Jonas Mabika Ibiatsi a pris sa revanche. Faisant ainsi son retour à l'Assemblée nationale, cette fois sous l'étiquette du parti Les Démocrates. Avec 51,13% des voix, il s'est imposé au deuxième tour des législatives 2018 devant... le même adversaire. Ce retour au palais Léon-Mba



Photo : R.R.

Jonas Mabika Ibiatsi (ici avec ses anciens amis du RNB) a à nouveau la confiance des populations de la Doutsila.

apparaît surtout comme un nouveau contrat de confiance entre lui et les populations de sa circonscription. Lesquelles ont estimé qu'il a suffisamment "mûri" et qu'il a probable-

ment tiré les leçons de son échec de 2011. D'ailleurs, tout au long de la campagne électorale, les compatriotes rencontrés n'ont jamais raté l'occasion de lui rappeler que son choix

pour des actions individuelles est l'une des raisons pour lesquelles ils lui avaient tourné le dos il y a sept ans. Et de l'appeler, cette fois, à "agir en faveur du plus grand nombre". C'est-à-dire que "ses initiatives au niveau local devraient dorénavant être d'un intérêt communautaire". Et le nouvel élu de reconnaître : «J'ai appris beaucoup de choses pendant la campagne, j'ai pris bonne note des remarques qui m'ont été faites par les populations. Je pensais bien faire lors de mon premier mandat, cette fois je m'exercerai à faire la politique du plus grand nombre». Non sans tirer d'autres enseignements au terme de cette échéance politique. Notam-

ment son caractère inédit dû à l'organisation de deux scrutins en même temps. «C'est une grande première dans l'histoire politique de notre pays. Les choses se sont globalement bien déroulées, nonobstant quelques manquements», dit-il. En faisant remarquer que, "cette année, nous avons eu une multitude de candidatures qui se sont positionnées, notamment dans le département de la Doutsila". Et de se féliciter du résultat de sa formation politique, particulièrement dans la province de la Nyanga où le parti de Guy Nzouba Ndama a également remporté les deux sièges de la commune de Tchibanga et le siège unique de Mongo.